



**FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES
DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE**

EXAMEN FEDERAL 2016-2017 POUR LE TITRE D'ARBITRE ASSISTANT FEDERAL 3

VIDEOTEST SUR 60 (environ 1 heure)

Consignes :

Les consignes pour la rédaction de la première partie de la réponse sont les mêmes que pour le questionnaire technique. Pour la seconde partie, le candidat veillera à rédiger les réponses dans un français correct. 6 situations sont étudiées.

- Les candidats peuvent utiliser les abréviations définies dans le préambule de la troisième partie du Guide des Lois du Jeu à savoir SRA, HJ, SDB, SRCP loi 8, SRCP loi 13, SDR, CPB, CPC, BAT, CFI, CFD, CPR, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Partie technique, disciplinaire : 4 points.
- Partie argumentation, gestion personnelle : 6 points.
- Minimum : 36 points.

SITUATION n°1

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Le ballon parvient à un joueur en nette position de hors-jeu. Il centre, le but le ballon finit au fond des filets. Décisions ?

But refusé. Coup franc indirect à l'endroit où le joueur en position de hors-jeu joue le ballon.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifier votre décision. Quel processus suggérez-vous pour une collaboration efficace avec l'arbitre central ? Qu'avez-vous à dire de l'attitude de l'arbitre ?

L'arbitre assistant avait raison, le ballon a bien été envoyé vers le joueur en position de hors-jeu par un de ses partenaires et non pas par un défenseur.

La collaboration est essentielle sur cette action. Il doit y avoir un échange vocal ou des signaux convenus pour attirer l'attention de l'arbitre sur le fait qu'il y a un doute sur le joueur à l'origine de la passe en avant du ballon. L'arbitre assistant est masqué par le défenseur et n'est pas le mieux placé pour déterminer qui est à l'origine de la passe du ballon en avant, s'il s'agit de l'attaquant ou du défenseur. L'arbitre, lui, est du bon côté des deux joueurs pour apprécier. C'est sans doute ce qui a fait que l'arbitre assistant n'ait pas insisté auprès de l'arbitre, il ne devait pas être sûr à 100%. Quoi qu'il en soit, il est indispensable qu'un échange verbal se produise pour que le corps arbitral puisse montrer que la décision (bonne ou mauvaise) a été prise de concert et non pas par un seul des deux officiels. Il ne peut pas y avoir de place au doute. Les arbitres ont tout le temps d'avoir cette conversation puisque le jeu est arrêté à partir du moment où le ballon est au fond des filets.

L'attitude de l'arbitre au moment où il accorde le but est très insuffisante. S'il veut accorder le but contre l'avis de son arbitre assistant, il doit le faire de façon beaucoup plus marquée en remontant rapidement le terrain. Il doit faire comprendre par sa gestuelle que c'est lui qui prend la décision en indiquant à son arbitre assistant de baisser son drapeau et en faisant comprendre qu'il ne prend pas en compte sa signalisation.

Dans ce genre de situation exceptionnelle, il est conseillé aux arbitres de se réunir pour échanger et prendre la décision qui s'impose. Peu importe la forme, seul le résultat compte.

SITUATION n°2

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

L'arbitre central se situe à 30 mètres de l'action qui se déroule près de la ligne de touche et près d'une surface technique. Décisions ?

Coup franc direct pour l'équipe bleue. Exclusion du joueur n°9 blanc pour faute grossière. Rapport.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifiez les décisions prises. Comment analysez-vous les attitudes de l'arbitre et de l'arbitre assistant ?

L'exclusion du joueur n°9 blanc est lié au fait que sur son intervention, il arrive à pleine vitesse sans aucune maîtrise de son geste, son tacle avec la semelle en avant met clairement en danger l'intégrité physique de son adversaire.

Compte tenu du contexte de l'action, l'arbitre ne pouvait pas se situer à proximité des faits. Sa position de départ est assez logique, il est donc très loin de l'action et ne peut pas percevoir correctement le geste du joueur n°9. Lorsqu'il se rapproche rapidement du lieu de l'action, il est interrompu dans sa course par le joueur n°14 blanc qui a sans doute déjà imaginé que son partenaire risquait l'exclusion et essaie de le protéger car on imagine mal sur une telle action ne pas délivrer systématiquement un avertissement. Le joueur n°14 ne vient pas pour empêcher un avertissement mais bien pour empêcher une exclusion. L'arbitre n'étant pas bien placé pour juger correctement de la sanction disciplinaire (carton rouge).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'arbitre assistant a été complètement défaillant sur l'action. Il y a peut-être eu communication par les oreillettes mais cela ne soustrait pas l'arbitre à son obligation d'intervenir pour signaler la faute en agitant son drapeau et ensuite de venir parler à l'arbitre – c'est tout à fait possible car l'arbitre se situe pendant la gestion de l'incident tout à côté de lui – pour lui indiquer que la faute mérite l'exclusion. Au lieu de cela, l'arbitre assistant reste totalement passif comme s'il n'était pas concerné par l'action.

L'arbitre assistant doit dès l'arrivée de l'arbitre sur le lieu de la faute lui dire : « Rouge ! », il doit tout faire sur le plan de la communication pour prendre l'initiative.

SITUATION n°3

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Les attaquants utilisent un stratagème inhabituel sur un coup de pied de coin devant l'arbitre assistant. Décisions ?

But refusé. Coup franc indirect pour l'équipe défendante à l'endroit où le premier joueur a touché une seconde fois le ballon, au niveau de l'arc près du piquet de coin.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquer vos décisions en faisant référence aux lois du jeu ? Quelle communication avoir avec l'arbitre central dans un tel cas de figure ?

Un ballon est en jeu à partir du moment où le ballon a été positionné correctement à l'endroit prévu par la loi et qu'il est arrêté et où il a été botté.

Dans la vidéo proposée, le ballon était bien dans le quart de cercle prévu pour le coup de pied de coin, le ballon était arrêté. Le premier joueur le botte du pied une première fois, le ballon bouge puis le joueur le botte une seconde fois. C'est à ce moment-là que le joueur contrevient à la loi 17 : il touche deux fois consécutivement le ballon.

Dans de nombreux cas, le coup de pied de coin est tiré ensuite par un second joueur normalement. Dans ces conditions, l'arbitre assistant doit réagir au moment où le second joueur part balle au pied et interpeller l'arbitre par le système des oreillettes tout en agitant son drapeau pour signifier qu'il y avait une faute de commise sur la remise en jeu. On tolère habituellement des manipulations du ballon avant l'exécution de la remise en jeu, c'est pourquoi l'intervention de l'assistant doit avoir lieu seulement lors de l'action du second joueur.

Le fait qu'on laisse ensuite le second joueur partir balle au pied montre bien que l'arbitre assistant et l'arbitre ont considéré que le ballon était en jeu après l'action du premier joueur. Le stratagème utilisé par l'équipe attaquante aurait été conforme aux lois du jeu si le premier joueur n'avait touché qu'une seule fois le ballon.

SITUATION n°4

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Un attaquant de l'équipe rouge transperce à pleine vitesse la défense adverse, alors qu'un de ses partenaires en position de hors-jeu se déplace à proximité de son action. Décisions ?

Laisser jouer.

Partie argumentation, gestion personnelle

Justifiez votre décision. Quels sont les éléments qui auraient pu la rendre différente ?

La question posée sur cette action est de savoir si l'attaquant rouge en position de hors-jeu doit être sanctionné ou non. Passons en revue les trois cas prévus par la loi 11.

- Le joueur n'intervient pas dans le jeu car il ne joue ou ne touche pas le ballon.
- De la même façon, il ne tire pas avantage de sa position puisqu'il ne reprend pas le ballon renvoyé par un montant, le gardien de but ou encore un ballon dévié par un défenseur.
- Il reste bien sûr le plus subjectif, à savoir, le joueur interfère-t-il avec un adversaire ? C'est sur ce point que la question de l'appréciation de l'arbitre fait toute la difficulté du jugement du hors-jeu à sanctionner ou non. Le joueur par sa position et sa course ne gêne pas le gardien de but. Ensuite, l'attaquant qui transperce la défense est poursuivi par deux défenseurs situés de chaque côté de lui. Le joueur en position de hors-jeu coupe la trajectoire de toute l'action et donc aussi des défenseurs mais suffisamment loin de ceux-ci pour qu'il n'ait aucune influence. D'ailleurs, la course du joueur est plus à même de gêner son partenaire que les défenseurs.

Le joueur aurait été sanctionné de hors-jeu s'il avait par exemple arrêté sa course dans la trajectoire d'un des défenseurs, l'obligeant à faire un écart ou à ralentir par exemple. Pour apprécier une telle situation, l'arbitre assistant n'est pas bien placé car s'il peut très bien apprécier ce qu'il se passe dans le sens de la longueur du terrain, il est très difficile pour lui de percevoir ce qu'il se passe dans le sens de la largeur du terrain. C'est à l'arbitre central de prendre le relais pour apprécier une éventuelle gêne provoquée par le joueur avancé, d'autant que l'action se passe du côté opposé à l'assistant.

SITUATION n°5

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Sur l'action proposée, 3 attaquants de l'équipe rouge se retrouvent très avancés par rapport à la défense. Le but est marqué. Décisions ?

But refusé. Coup franc indirect pour l'équipe défendante à l'endroit où se situait le joueur n°10 rouge, c'est-à-dire légèrement devant la surface de but.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquez votre décision. On argumentera pour les trois joueurs attaquants.

Le joueur qui marque le but n'est pas en position de hors-jeu au moment du centre de son partenaire. Il ne doit pas être sanctionné.

Le joueur situé complètement à droite est dans la même situation, il n'est pas en position de hors-jeu au moment du centre, il ne doit pas être sanctionné.

Le joueur n°10, lui, est en position de hors-jeu au moment du centre. Son geste où il tente de reprendre le ballon tombe dans le cas de figure où il interfère avec le comportement d'un adversaire, en l'occurrence le gardien de but qui automatiquement se prépare à repousser le ballon repris par le joueur n°10. Le gardien n'est plus en totale capacité de parer la reprise du joueur qui pousse le ballon au fond des buts. L'influence de l'attaquant n°10 est incontestable. Il n'aurait pas été sanctionné, s'il avait été totalement passif. Même sans geste du pied, en s'avancant vers le centre il aurait influencé le gardien compte tenu de la proximité de la trajectoire du ballon avec les buts. Même dans ce dernier cas, il aurait fallu le sanctionner pour hors-jeu.

SITUATION n°6

Partie technique, disciplinaire (lois du jeu, circulaires, questions-réponses)

Le but est marqué alors qu'un joueur attaquant est en position de hors-jeu. Décisions ?

But refusé. Coup franc indirect pour l'équipe défendante à l'endroit où se situait le joueur en position de hors-jeu.

Partie argumentation, gestion personnelle

Expliquez vos décisions en lien avec les lois du jeu et leurs consignes d'application. Qui peut percevoir correctement la situation pour pouvoir prendre la bonne décision ?

Le joueur en position de hors-jeu est situé en plein centre de l'action et du but. Le ballon passe à proximité de lui, il est évident qu'il gêne le gardien de but qui ne peut pas anticiper l'arrivée du ballon. Par sa position, même s'il ne cherche pas à jouer le ballon, le joueur en position de hors-jeu influence un adversaire, il doit être sanctionné.

L'arbitre assistant perçoit très bien les positions des joueurs dans le sens de la profondeur, par contre dans le sens de la largeur du terrain, c'est beaucoup plus difficile pour lui. L'arbitre, lui, est mieux à même de juger la position du joueur sur le plan de la largeur du terrain. Il pourra apprécier nettement mieux que l'arbitre assistant la distance latérale qui sépare le ballon de l'attaquant lorsque le ballon passe à la hauteur du joueur.

Le ballon étant dans les buts, il n'y a aucun problème pour que les arbitres prennent le temps de communiquer sur cette action. Quoi qu'il en soit, l'arbitre assistant doit signaler la position de hors-jeu de l'attaquant et ensuite l'arbitre doit, en concertation avec l'assistant, déterminer si le joueur a eu ou non une influence sur un adversaire, en l'occurrence le gardien de but.

Dans ce genre de circonstances, il est conseillé aux arbitres de se réunir pour échanger et prendre la décision qui s'impose.

Peu importe la forme, seul le résultat compte.